

29 oct 2021 -21:15

Appartient à [Conseil des ministres du 29 octobre 2021](#)

Contribution volontaire de la Belgique à l'Agence internationale de l'énergie

Sur proposition de la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal allouant une subvention pour une contribution à l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Le 13 mai 2021, la Belgique a été élue vice-présidente de la réunion ministérielle bisannuelle de l'AIE, qui se tiendra les 2 et 3 février 2022. A cette occasion, le gouvernement souhaite donner une orientation aux travaux de l'AIE dans les années à venir et promouvoir ses objectifs climatiques et énergétiques au niveau international.

La Belgique peut contribuer au programme de transition vers une énergie propre qui offre aux économies en développement une expertise sur les technologies et les vecteurs énergétiques qui accélèrent la transition énergétique mondiale. Les pays doivent être en mesure d'apprendre de l'expérience des autres et de trouver un soutien pour développer de nouvelles voies qui n'impliquent pas nécessairement le développement d'infrastructures gazières et pétrolières.

La ministre fédérale de l'Energie a accepté la sollicitation de l'IEA de devenir vice-présidente du comité ministériel qui examine comment renforcer le succès de la transition vers l'énergie propre en mettant davantage l'accent sur l'impact socio-économique et sur la manière d'impliquer davantage les citoyens eux-mêmes. Cette contribution volontaire viserait à étendre la portée géographique du programme de transition vers une énergie propre à l'Afrique occidentale et australe.

Pour renforcer le pilotage, des contributions volontaires sont faites, variant entre 500.000 et 1 million d'euros. La Belgique contribue 500.000 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be